



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 80119

Texte de la question

M. Gilles Bourdouleix attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme du collège et notamment la réforme des programmes scolaires. La présentation, en Conseil des ministres le 11 mars 2015, des principales mesures concernant cette réforme suscitent de nombreuses craintes tant chez les professeurs de collège que chez les parents d'élèves. La réforme prévoit de profonds bouleversements dans l'organisation des cours telles que la suppression de l'enseignement des langues anciennes, des classes bilangues, ou encore l'établissement de nouveaux programmes d'histoire avec des modules obligatoires et d'autres facultatifs. Tous ces changements vont porter préjudice à l'avenir de nos enfants. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement envisage de modifier son projet de réforme du collège.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Bourdouleix](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80119

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3865

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)